



---

**592 500 \$ POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT  
DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE  
DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

---

**Lévis, le 8 mars 2013.** – Le président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, monsieur Maurice Sénécal, au nom des partenaires de la région de la Chaudière-Appalaches, a annoncé aujourd’hui la signature de l’*Entente spécifique sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle dans la région de la Chaudière-Appalaches*.

Cette Entente, qui représente un investissement de **592 500 \$** réparti sur trois ans, permettra à la région d’améliorer la pratique artistique professionnelle par une diversification des sources de revenus et une visibilité accrue pour les créateurs de la région. Selon les termes de l’Entente, l’investissement des partenaires financiers se décline comme suit : le CALQ (157 500 \$), la CRÉ (150 000 \$), le FJRCA (150 000 \$) et la Ville de Lévis (135 000 \$).

L’Entente spécifique sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle dans la région de la Chaudière-Appalaches a été signée en 2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire, le ministère de la Culture et des Communications, la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Forum jeunesse régional de la Chaudière-Appalaches (FJRCA), la Ville de Lévis (Ville) et le Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (Conseil de la culture).

Le président de la CRÉ, M. Maurice Sénécal, a rappelé l’apport considérable de la concertation en lien avec l’Entente afin de favoriser le développement artistique en Chaudière-Appalaches. « Dans un esprit de concertation, la mise en commun de nos ressources financières et techniques contribue, dans le cas présent : à renforcer la visibilité des artistes et écrivains professionnels, entre autres, ceux de la jeune relève de la région de la Chaudière-Appalaches, à l’émergence de la relève artistique professionnelle, mais aussi à encourager le développement et le rayonnement des organismes artistiques professionnels » a déclaré monsieur Sénécal.

De son côté, la présidente du FJRCA, madame Judith Riopel, a ajouté: « Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches est fier de s’associer à cette Entente afin de soutenir les artistes et écrivains professionnels âgés de moins de 35 ans de la région de la Chaudière-Appalaches ».

L’Entente met de l’avant les volets suivants :

- Volet 1 - Soutien aux artistes et écrivains professionnels de la Chaudière-Appalaches
- Volet 2 - Soutien aux organismes pour leurs initiatives favorisant l’émergence, le réseautage et le rayonnement artistiques professionnels de la Chaudière-Appalaches
- Volet 3 - Soutien à la consolidation et au développement d’organismes artistiques professionnels de la Ville de Lévis
- Volet 4 - Soutien à la promotion et à la diffusion de l’Entente

## Volets 1 et 2

Grâce à cette entente, les artistes et les écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques de la région peuvent obtenir une aide financière dans le cadre des volets 1 et 2 du *Programme de soutien pour les arts et les lettres de la Chaudière-Appalaches*. Le programme s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts numériques, du cinéma et de la vidéo, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature, du conte et de la recherche architecturale. À la suite de la première inscription au programme, un montant de 132 500 \$ a été attribué par le CALQ, la CRÉ, le FJRCA et la Ville de Lévis pour l'exercice 2012-2013 à 11 projets artistiques et littéraires de la région. Voir l'annexe pour plus de détails.

## Volet 3

L'aide financière découlant de la mise en œuvre du volet 3 s'adresse aux organismes artistiques professionnels ayant leur siège social sur le territoire de la Ville de Lévis. Les volets 1, 2 et 3 de l'Entente s'inscrivent dans les objectifs de la *Politique culturelle de Lévis* qui visent à soutenir l'émergence de la pratique artistique professionnelle à Lévis ainsi que la contribution et le rayonnement des organismes artistiques. Outre la Ville de Lévis, les partenaires financiers de ce volet sont le CALQ et la CRÉ. Voir l'annexe pour plus de détails.

## Volet 4

Enfin, grâce à l'apport financier du FJRCA, de la CRÉ et du CALQ, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a pour mandat de faire la promotion et la diffusion de l'Entente dans le cadre du Volet 4.

Rappelons que l'Entente s'inscrit dans les orientations ministérielles concernant la démocratisation de la culture et confirme l'engagement du CALQ en matière de reconnaissance des spécificités régionales par la mise en place des conditions favorables à l'émergence d'une relève artistique professionnelle.

– 30 –

### Source

Sylvie Fortin  
Conseillère en communication  
Conférence régionale des élu(e)s  
de la Chaudière-Appalaches  
Tél.: 418 248-8488 poste 138  
sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

### Renseignements

Christian O'Leary  
Directeur des communications  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350  
www.calq.gouv.qc.ca

## PARTENAIRES

Conseil des arts  
et des lettres

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de la Culture et des Communications



## ANNEXE



### *Programme de soutien pour les arts et les lettres de la Chaudière-Appalaches, volets 1 et 2* 132 500 \$ à 11 projets artistiques et littéraires de la région pour 2012-2013

Dans le cadre des volets 1 et 2 du *Programme de soutien pour les arts et les lettres de la Chaudière-Appalaches.*, le CALQ, la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, le FJRCA et la Ville de Lévis sont très fiers d'accorder, pour l'exercice 2012-2013, un soutien de **132 500 \$** aux artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels de la région. De ce montant, **65 000 \$** sont attribués pour la réalisation de sept projets d'artistes et d'écrivains professionnels et un montant de **67 500 \$** est accordé pour soutenir quatre projets d'organismes; tous ces projets étant en lien avec la communauté et avec de nombreux organismes du milieu.

Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle.

#### **VOLET 1 : SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ÉCRIVAINS PROFESSIONNELS : TOTAL DE 65 000 \$**

<b>Boursier</b>	<b>Discipline artistique</b>	<b>Montant</b>	<b>Projet</b>
<b>Cédric Arlen-Pouliot</b> Lévis	Arts numériques	6 368 \$	Création en arts numériques intitulée <i>Dislocation</i> alliant la poésie et la vidéo et réalisée en partenariat avec le Printemps des Poètes et Anne-Marie Desmeules.
<b>Marie-Claude Bouillon</b> Notre-Dame-du-Rosaire	Arts du cirque	9 000 \$	Spectacle intégrant art équestre, danse, acrobatie aérienne, environnement sonore et création lumière sur le thème poétique et archétypale de la Femme-Arbre, créé dans la forêt des Appalaches en partenariat avec la Centaurée.
<b>Armand Côté</b> Lévis	Arts visuels	6 600 \$	Création en peinture intitulée <i>Théâtre en couleurs</i> , présentée en partenariat avec le Moulin La Lorraine et la Bibliothèque Albert-Rousseau.
<b>Marie-Claude Hains</b> L'Islet	Arts visuels	9 982 \$	Création d'une installation sculpturale intitulée <i>Les Capteurs de vent</i> , réalisée en collaboration avec l'artiste Giorgia Volpe et présentée en partenariat avec la Ville de Montmagny et Charpente Côté-Sud.
<b>Michèle Lorrain</b> Sainte-Louise	Arts visuels	10 000 \$	Création d'une installation intitulée <i>Brise-vent</i> , réalisée en partenariat avec Biopterre et Christian Joncas, producteur agricole.
<b>Nadia Mercier *</b> et <b>Jean-François Maheux *</b> Saint-Georges	Arts visuels	14 260 \$	Création d'une sculpture monumentale intitulée <i>Récit épique</i> , réalisée en partenariat avec la Ville de Saint-Georges, Blankfort inc. et Solution mécanique DV.
<b>Alain Veilleux</b> Notre-Dame-du-Rosaire	Arts du cirque	8 790 \$	Création alliant le cirque, installation et sculpture intitulée <i>Cirque à marée basse</i> , réalisée en partenariat avec Luna Caballera et la Ville de Montmagny.

\* Membre d'un collectif

**VOLET 2 : SOUTIEN AUX ORGANISMES POUR DES INITIATIVES FAVORISANT L'ÉMERGENCE, LE RÉSEAUTAGE ET LE RAYONNEMENT ARTISTIQUES PROFESSIONNELS: TOTAL 67 500 \$**

<b>Organisme</b>	<b>Discipline artistique</b>	<b>Montant subvention</b>	<b>Projet</b>
<b>Diffusion Avant-Scène</b> Lévis	Musique	10 710 \$	Résidence de création destinée à un artiste ou un groupe émergent.
<b>Fleuve-Espace Danse – Chantal Caron</b> Saint-Jean-Port-Joli	Danse	20 000 \$	Tournée du spectacle intitulé <i>1.2.3. les pieds dans l'eau</i> , réalisée avec de nouveaux partenaires-diffuseurs dans la région de la Chaudière-Appalaches.
<b>La Centaurée, laboratoire de cirque équestre</b> Notre-Dame-du-Rosaire	Arts du cirque	17 790 \$	Création et diffusion du spectacle <i>Parade du cirque imaginaire</i>
<b>Via Musique</b> Lévis	Musique	19 000 \$	Projet de diffusion portant sur l'univers musical des 770 pionnières du Québec intitulé <i>Sur les traces des filles du Roy</i> , sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

**VOLET 3 : SOUTIEN À LA CONSOLIDATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ORGANISMES ARTISTIQUES PROFESSIONNELS DE LA VILLE DE LÉVIS : TOTAL DE 150 000 \$ SUR TROIS ANS**

La Ville de Lévis, la CRÉ et le CALQ sont fiers de pouvoir consolider le financement de la Maison natale de Louis Fréchette et de Regart, centre d'artistes en art actuel, dans le cadre du volet 3 du *Programme de soutien pour les arts et les lettres de la Chaudière-Appalaches*.

Organisme	Objectifs spécifiques	Indicateurs de résultat	Engagement CALQ (3 ans)	Engagement VILLE/CRÉ (3 ans)
<b>Maison natale de Louis Fréchette</b> Lévis	Consolidation organisationnelle et financière de l'organisme	Rayonnement du Festival international du conte Jos Violon en Chaudière-Appalaches et à l'extérieur	18 750 \$	56 250 \$
	Renforcement de la mission artistique	Développement des publics		
<b>Collectif Regart</b> Lévis	Consolidation organisationnelle et financière de l'organisme	Rayonnement des activités en Chaudière-Appalaches et à l'extérieur	18 750 \$	56 250 \$
	Renforcement de la mission artistique	Développement des publics		
		Mettre en place l'offre de location d'ateliers de création pour les artistes professionnels de la relève		
<b>Total</b>			<b>37 500 \$</b>	<b>112 500 \$</b>